

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE DU RPI LE PESCHER-SERILHAC

1er trimestre

Lundi 11 octobre 2021

Présents :

Mme Guizalmont, enseignante Le Pescher
Mme Dréon, conseillère Le Pescher
Mme Jouvenel, conseillère Le Pescher
Mme Rougier, représentante parents Le Pescher
Mme Nublat, DDEN Le Pescher

Mme Doisy, enseignante Sérilhac
Mme Laborde, maire Sérilhac
Mme Verzellesi, adjointe Sérilhac
M Bavant, DDEN Sérilhac

Excusés :

Mme Nogue, IEN
M Galinon, maire Le Pescher

Ordre du jour :

- bilan coopérative scolaire
- sorties scolaires
- effectifs
- règlement intérieur
- questions diverses

Bilan coopérative scolaire : 2808€ au 31.08.2021

Sorties scolaires :

Réalisées : sorties gymnase les lundis pour les 2 écoles jusqu'au 15 novembre

A venir : pour les 2 écoles : rencontre course longue avec qualification pour le cross départemental (Sérilhac)

Sérilhac : permis piéton, cycle escrime, course orientation, intervention d'un illustrateur, rencontre handball, rencontre athlétisme

Le Pescher : rencontre jeux d'opposition, rencontre athlétisme, séjour à Bugeat

Effectifs rentrée 2021 :

RPI : 33 élèves

Le Pescher : 20 élèves 10 GS 3 CP 7 CE1

Sérilhac : 13 élèves 5 CE2 5 CM1 3 CM2

Règlement intérieur : lecture et adoption

Questions diverses :

Remerciement à la mairie de Sérilhac pour le don de 350€ suite à la collecte de ferraille.

Demande pour financement bus gymnase.

Demande ballons divers pour l'école de Sérilhac.

Remerciement à la mairie du Pescher pour les peintures de la classe et des espaces communs durant l'été.

Demande par l'enseignante du Pescher d'un ordinateur pour remplacer le sien.

La mairie de Sérilhac propose, en partenariat avec l'Education Nationale, une collation avant la classe chaque matin. Le reste de l'assemblée reste sceptique.